L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er JUILLET 1857.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., [illegible]

G. F. WEISSE, F. DUFOUR, [illegible], E. MARRY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 1er JUILLET.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

M. L. A. FERNET, négociant à Vera-Cruz, est autorisé à percevoir ce qui nous est dû au Mexique. Les personnes établies dans ce dernier pays qui voudront s'abonner à l'Abeille ou y insérer des annonces, devront s'adresser à lui.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR BLAZES & LEAUMONT, à 10 heures, à leur magasin, 77 rue de Chartres—Marchandises sèches, éventails en paille, etc.

Bulletin Européen.

Le Persia, arrivé à New-York le 23 juin, nous a apporté des journaux d'Angleterre jusqu'au 13, du continent jusqu'au 11.

On se préoccupe en France des prochaines élections. Mais il règne jusqu'ici une incertitude complète sur les candidats que l'opposition recommandera, à Paris, aux suffrages des électeurs.

"On ne peut plus contester, dit la Presse, que le mouvement électoral ne prenne un caractère assez prononcé. Comme on le voit par les noms que nous publions tous les jours, les candidatures indépendantes deviennent assez nombreuses. Nous avons déjà fait observer que toutes ces candidatures ne doivent pas être considérées comme procédant du même mobile et des mêmes intérêts. S'il en est qui surgissent avec un caractère politique et une signification libérale incontestables, il en est d'autres qui ne semblent révéler que des compétitions locales. Toutes cependant se ressemblent par deux côtés. En premier lieu, elles représentent la spontanéité électorale, l'initiative particulière des citoyens qui se pose à côté de l'initiative de l'administration; et c'est là un caractère dont il nous est impossible de nous affliger, car nous y voyons un indice manifeste de cette vie politique dont des publicistes funèbres contestaient l'existence et même la possibilité. En second lieu, aucune des candidatures, ni par le nom, ni par le programme des candidats, n'a une signification extra légale, et c'est ici qu'on voit, ce nous semble, combien la question se trouve mal posée sur le terrain extrême où la placent la plupart des journaux officieux.

Le comte de Montalembert a publié une circulaire dans laquelle il déclare "vouloir encore ce qu'il a voulu pendant toute sa carrière, ce qu'il voudra jusqu'au dernier jour: le triomphe de la justice et de la vérité par la liberté et la probité." Il ajoute qu'il est prêt à recevoir de nouveau le mandat des électeurs s'ils croient "qu'il y a encore des vérités à dire, des garanties à réclamer, des droits à préserver, des progrès à obtenir, des idées généreuses à servir, des abus à corriger, des impôts à réduire, une fortune publique à surveiller; s'ils ne veulent pas "que toutes les forces vitales de la France soient concentrées à Paris; si enfin "l'honneur et le devoir ont conservé leur ancien prix à leurs yeux."

La Chambre des lords d'Angleterre a été saisie par une motion du comte d'Ellenborough, de l'affaire des désordres qui se sont produits dans les garnisons indiennes. Le noble lord a attribué l'insurrection des régiments indigènes aux entraves que le gouverneur général ou ses agents opposent au libre exercice de la religion hindoue, et aux efforts qu'ils font pour convertir par des moyens coercitifs les soldats au protestantisme. Il a donc invité le gouvernement à envoyer sans délai aux autorités anglaises établies dans l'Inde l'ordre de cesser ces obsessions et de faire savoir partout que la liberté des cultes serait protégée par le gouvernement.

Le comte Granville, sans se prononcer sur la question, a demandé que la chambre ajournât le débat jusqu'à ce que le gouvernement eût reçu des renseignements plus complets que ceux contenus dans la dépêche télégraphique de Marseille qui a porté à Londres la nouvelle de la révolte des régiments d'infanterie et de cavalerie de Bengale.

A la Chambre des communes, M. Roebuck a annoncé qu'il proposera une motion tendant à supprimer l'office de secrétaire d'Etat pour l'Irlande.

Le Times ne croit pas que les opérations militaires contre la Chine pourront commencer avant le mois de septembre. Il espère que, pour cette époque, les commandants anglais auront à leur disposition la flotte envoyée à l'amiral Seymour et les 6,000 hommes embarqués à Portsmouth et à Calcutta pour aller tenir garnison à Hong Kong. Le Times engage les commandants à agir alors avec vigueur et à terrifier les Chinois par la prise de Canton, l'expulsion du vice-roi et l'occupation militaire de tous les points importants de la côte.

On parle toujours à Londres d'un projet de voyage de la reine en Prusse. Ce voyage aurait lieu vers la fin de juillet ou au commencement d'août. Sa Majesté Britannique passerait par la Belgique et par Coblentz.

La fête de la Constitution du Danemark a été célébrée à Copenhague. Plusieurs discours ont été prononcés, dans lesquels les allusions politiques n'ont pas fait défaut. Le rédacteur de l'organe démocratique a invité ses concitoyens à faire tous leurs efforts pour empêcher l'abdication éventuelle du roi; des toasts ont été portés à l'union scandinave et au roi de Suède.

La Hongrie paraît devoir être l'objet de nouvelles faveurs de la part de l'empereur François Joseph. Ce monarque a signé une ordonnance qui prescrit que les deux tiers au moins des fonctions publiques de ce royaume devront être confiées aux nationaux. De même, il sera enjoint aux autorités d'accepter les pièces adressées au gouvernement et rédigées en langue nationale. Il est question aussi d'une amnistie complète pour tous les prisonniers militaires. La fameuse forteresse de Spielberg, à laquelle s'attache une renommée si fatale, va cesser d'être une prison d'Etat.

La session extraordinaire de l'Assemblée fédérale suisse s'est ouverte à Berne le 9 juin. Le Message que le gouvernement fédéral avait fait élaborer au sujet du conflit neuchâtelois et de son heureuse solution a été communiqué aux membres des deux Chambres.

On n'a pas remarqué sans étonnement que l'Autriche ait choisi le moment où les représentants des puissances protestaient à Constantinople contre les actes et les tendances du prince Vogoridès, pour conférer au caïmakam de Moldavie la grand'croix de l'ordre de la Couronne de Fer.

En exécution du traité anglo-persan, M. Murray, ministre d'Angleterre en Perse, a quitté Bagdad le 17 avec toutes les personnes attachées à sa légation, pour se rendre à Téhéran.

Les nouvelles des Indes reçues par le dernier courrier ont causé une profonde inquiétude en Angleterre. Un grand nombre de régiments indigènes sont en révolte, et l'insurrection menace de s'étendre à toutes les garnisons de l'empire indien. Déjà elle triomphe à Madras, à Bombay et à Calcutta, et les régiments indiens sont en lutte ouverte avec les troupes d'origine anglaise qui ont contre elles le désavantage du nombre et du climat. Le conseil des ministres s'est réuni extraordinairement à Londres, sous la présidence de lord Palmerston, afin d'aviser aux mesures à prendre pour faire cesser cet état de choses, que les hommes politiques prévoyaient depuis longtemps et qui devait être l'inévitable conséquence du système de gouvernement organisé dans l'Inde par lord Dalhousie.

Le Times semble conseiller au gouvernement de chercher à ces difficultés un dérivatif dans une guerre extérieure avec les princes indiens dont les territoires bordent l'empire de la compagnie; mais cet expédient, s'il était employé, ne servirait qu'à déplacer le mal, sans le détruire. Il faudrait à l'Angleterre un nouveau Clive ou un autre Napier pour parer aux difficultés dont l'empire des Indes est menacé; malheureusement les hommes de cette nature ne sont pas nombreux, et il est difficile de les rencontrer.

Le Globe s'occupe du différend entre l'Espagne et le Mexique. Il prend nettement fait et cause pour ce dernier Etat et déclare folle et extravagante l'intention manifestée par l'Espagne de déclarer la guerre à son ancienne colonie. Le Globe menace l'Espagne de l'intervention des Etats-Unis en faveur du Mexique, et donne à entendre que l'annexion de l'île de Cuba au territoire de l'Union pourrait bien être la conséquence des hostilités.

Les nouvelles de la Kabylie sont toujours favorables; l'expédition peut être considérée aujourd'hui comme terminée, au moins que les [illegible] déjà obtenus [illegible] l'ennemi [illegible]. Le 11 mai, le maréchal Randon a établi son camp dans une position qui domine tout le pays.

Une lettre de Rome, en date du [illegible] [illegible]

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

DERNIERES NOUVELLES PAR LE NIAGARA.

La corporation de Dublin a protesté contre l'abolition de la vice-royauté d'Irlande.

Le cabinet danois repousse [illegible] la demande Austro-Prussienne et propose de soumettre l'affaire à un Congrès européen.

Le choléra sévit fortement à Saint-Pétersbourg.

John Lenhar & Co, armateurs à Liverpool, ont failli.

ARRIVEE DE L'HERMANN.

New-York, 30 juin.—Le steamship Hermann, venant de Brême (voie de Southampton), est arrivé à ce port. Ses avis sont connus.

Rivière.

Louisville, 30 juin.—La rivière est à peu près stationnaire, avec 4 pieds et 4 pouces d'eau aux chutes.

Le temps est clair; le thermomètre marque 82 degrés.

Marché de l'intérieur.

Cincinnati, 30 juin.—La farine est sans changement: ventes à $6 20; le maïs est à 65 cts; le blé est en baisse de 5 cts; whisky, 26 cts.

New-York, 30 juin.—Le coton est en hausse de 1/8: Orleans middling, 14 7/8; uplands middling 14 1/2; farine, $6 35 à $6 45; blé et maïs, calmes; mess porc, $22; provisions, lourdes; huile de lin, 90 cts.

St Louis, 30 juin.—Farine, languissante, à $6 50 10; blé, inactif à la clôture,—blanc, de $1 55 à $1 60; maïs également actif,—jaune et mêlé à 80 cts, mêlé à 68, blanc à 73, et jaune à 69 cts; tabac de 10 3/8 à 13 3/4; chanvre, de $1, $2 à $1 30.

Incendie.

Cincinnati, 30 juin.—Aujourd'hui la fonderie de S. L. Haven & Co a été détruite par le feu.

Rivière.

Vicksburg, 30 juin.—Sont passés, descendant le fleuve, ce matin, le Wm Morrison, 3 heures; et, depuis, le R. W. Adams, à 3 heures et le Philadelphia à 5 heures.

ELECTION A MEMPHIS.—Les élections municipales viennent d'avoir lieu à Memphis: tous les candidats know-nothings ont triomphé.

VENEZUELA.—Le Congrès de Venezuela s'est ajourné le 20 mai après avoir ratifié le traité conclu avec les Etats-Unis.—Le pays est tranquille: beaucoup de citoyens paraissent néanmoins fort peu satisfaits de la nouvelle constitution, et le mot de révolution circule déjà tout bas.—Le général Monagas est aussi populaire que jamais.—Les pluies ont commencé à tomber et l'on s'attend à de belles récoltes.

EAU DES SOURCES D'ABITA.—Moreau & Crooks, 12, rue Gravier, ont toujours dans leur magasin un grand approvisionnement, en barils, demi-barils et caisses, de la célèbre eau des sources d'Abita. On connaît les vertus médicinales de cette eau: les cures nombreuses qu'elle a opérées lui ont acquis une légitime renommée. Les malades que leur état ne permet pas de quitter la ville pour se transporter aux sources feront bien de s'adresser à MM. Moreau & Crooks.

SOURCES DE BLADON ET DE CULLUM.—Les personnes qui désireraient se rendre à ces sources arriveront, si elles partent demain à bord du bateau de la malle, à temps pour le bateau à vapeur Jeannette. Cet excellent steamer quittera Mobile vendredi, à 4 heures de l'après midi. Il est commandé par le capitaine Stone, pilote expérimenté, prudent et habile qui est en outre un parfait gentleman, plein de prévenances et d'attentions pour ses passagers.

Pastilles de Salsepareille.

Aux Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Je souffrais depuis six ans d'une affection rhumatismale et goutteuse, accompagnée d'ophtalmie. J'étais souvent condamné à l'immobilité la plus complète, et j'étais devenu presque aveugle. A certaines époques de l'année une sorte de lèpre envahissait tout mon corps. J'avais essayé de tous les spécifiques; je m'étais soumis au traitement de plusieurs médecins renommés. Rien ne me soulageait, et mon état empirait.

Je vis enfin dans votre journal que le Dr Hereu avait fait une découverte médicale qui promettait de très grands résultats, et je pensai que le remède que vous annonciez me serait peut-être salutaire. Je me décidai à aller consulter le Dr Hereu lui-même, et je lui demandai s'il croyait pouvoir me soulager. Il me fit une réponse affirmative et il tint en effet parole. [illegible] pourquoi ma reconnaissance la plus vive lui est acquise comme à un bienfaiteur. Il m'a complètement guéri. Deux boîtes de pastilles et une autre substance dont il m'a recommandé l'usage ont mis fin à mes horribles tortures, et après six semaines de [illegible] je puis goûter un calme que je n'avais plus l'espoir de retrouver.

Mes amis et tous ceux qui me connaissaient sont encore très étonnés du changement qui s'est opéré en moi. Ils se proposent de recourir, au besoin, au précieux médicament dont l'usage m'a rendu à la santé et que je crois devoir recommander au public.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

CHARLES MORA,
Au coin des rues Gravier et Dryades.

Nlle-Orléans, 30 juin 1857.

1er juillet.—[illegible] 13 rue St-Charles, chez le Prof. Bertia.

Le 14 et le 15 de chaque mois [illegible] fixées pour les personnes qui veulent apprendre l'anglais, [illegible]

A tout autre moment les prix [illegible] les mêmes que par le passé.

PAROISSES ST CHARLES ET ST JEAN BAPTISTE.—On lit dans la Jeune Amérique:

Nos planteurs qui attendaient avec tant d'impatience la pluie, ont été satisfaits cette semaine. Il est tombé beaucoup de pluie et le vent a soufflé avec tant de violence que beaucoup de barrières ont été renversées.

Les cannes ont souffert de la sécheresse depuis quelque temps, mais maintenant on s'attend à les voir grandir avec vigueur. Le maïs promet une bonne récolte cette année. Quant au riz, l'aspect de la récolte ne promet guère.

L'état sanitaire de nos paroisses est des plus favorables. Malgré les chaleurs que nous avons, tout le monde—blancs et noirs—ne cessent de se bien porter.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

Aldermen.—Réunion à sept heures. M. Wiltz occupe le fauteuil. Six membres sont présents.

Message du Maire relativement au mauvais état des rues, etc.—Soumis au comité.

Second message du Maire nommant les inspecteurs de [illegible], savoir: 1er district, John A. Jacques; caution, C. V. Jossé—2me district, Gustave Roux; caution, Antoine Faivre—3me district, John F. Pianchard; caution, N. Trépagnier—4me district, Isaac H. Horton, la caution n'est pas encore donnée. Les deux Conseils acceptent les cautions—Le message est soumis au comité de finances.

Message du Maire au sujet des legs faits à la ville par MM. Girard et McDonogh—Soumis au comité.

Lettre du médecin de la ville demandant une augmentation de salaire.—Soumise au comité.

Résolutions émanant du comité des rues et débarcadères.—Adoptées.

Résolutions présentées à la dernière séance et autorisant le Contrôleur à tirer des mandats sur le Trésorier pour certaines taxes perçues par erreur.—Adoptées.

Résolution déclarant nul le marché conclu entre la ville et MM. Duncan & McConnell par le procès intenté à la corporation par Mme Gaines.—Déposée sur le bureau jusqu'à l'appel.

Résolution des Assistants fixant le prix des imprimés de la ville à 40 cts par carré.—Adoptée par un vote de 8 contre 2.—M. Depre proteste et demande que le prix soit fixé à 30 cts.

Aldermen Assistants.—Réunion à sept heures. M. Magioni occupe le fauteuil. Onze membres sont présents.

Rapport du voyer recommandant d'améliorer, ainsi qu'il a été demandé, les rues Canal, Poydras et Union. Il est question dans ce rapport des mesures prises par les propriétaires pour faire macadamiser les rues Natchez et Esplanade.

Résolution demandant à la Compagnie du gaz de faire poser des tuyaux dans le bureau du recorder Adams.—Adoptée par un vote de 10 contre 2.—M. Holland combat la résolution et fonde son opposition sur ce que la résolution viole la charte accordée à la Compagnie avant la loi de consolidation.

Un substitut des Assistants à la résolution ordonnant la vente du marché pour tenir en état, pendant trois années, [illegible] en bois de la ville, est rejeté, et la résolution adoptée d'abord par les aldermen est adoptée de nouveau.

Résolution fixant à mardi prochain l'élection de l'imprimeur de la ville.—Adoptée.

Résolution relativement aux écoles publiques, à leurs règlements, aux allocations, etc. pour l'année commençant le 1er août 1857.

Le rapport du comité de finances est lu et adopté.

Le conseil s'ajourne.

Devant la 1re Cour.—Les recorders Stith et Solomons ont envoyé, hier, devant la Première Cour de district les personnes dont les noms suivent:

Patrick Killeen, pour port d'armes et de [illegible]

[illegible] Ferrandere, de la police du Deuxième District, sous prévention d'avoir emprunté $47 à S. S. Ricker en avril dernier, de lui avoir donné un ordre sur le trésorier, pour un mois de salaire, et d'avoir [illegible] cette somme. Il a été prouvé qu'il avait eu recours au même moyen pour obtenir de l'argent d'autres personnes. Son nom a été rayé de la liste des officiers.

George Harsevitch, pour tentative de meurtre sur la personne de Vincent Radwitch qui a reçu un coup de poignard. Il paraît que le prévenu s'approcha de Radwitch par derrière, le saisit par les cheveux et le frappa tandis qu'il était penché sur une table de [illegible]

Charles Jerry, h. c. l., pour être rentré chez [illegible] Tourne, [illegible] Roman et Leblanc [illegible] avoir volé une pendule, une paire de candélabres et d'autres articles.

Les Cours.—A la Première Cour, la seule affaire [illegible] celle de l'Etat contre J. M. [illegible], accusé d'avoir violé une petite fille de dix ans. Le prévenu est marié et demeure dans le Troisième district.—MM. Wm B Vaughan et J M. [illegible]

[illegible]

[illegible] Taylor et Sarah [illegible]

Une Mme Brady répondra, demain, à l'accusation d'avoir [illegible]

Accusation.—Thomas Crawford, dit Robert [illegible]

[illegible]

Polices de la ville.—A partir d'aujourd'hui, la police de la Nouvelle Orléans est composée des personnes suivantes nommées par le Maire:

Chef de la Police—Col. Henry Forno.

Lieutenants—1er District, Rufus R. Hunt; 2me District, Justin Brénnecke; 3me District, B Leggett; 4me District, C L Marshall.

Sergents—1er District, Thomas H Hayden, W G Morehead et A H McFarland; 2me District, J P Vincent, A Marquez et V Ducoux; 3me District, Clement [illegible] et John Ducoing; 4me District, John Dobson et Robert F Farmer.

Gardes de jour—1er District—Sam. S. Ricker, M J Farrell, T Y James, P Dunnt, Boyd Robinson, Danl Busby, W R C Hays, W G Coupland, H R Mixon, J H Kearney, Henry Bergin, W E Tilton, Saml Graham, Wm Carr, T Jaffyet, James Steel, Caleb Powell, J L Gaillard, D Kearney, T N Boylan, Harvey Kelly, A Cambre, (nouveau) E R Smith, (nouveau) A Newhouse, Frank Grace, James McCloskey, Charles Stegmeyer et M. Leblanc.

Gardes de nuit—Premier District—[illegible]

Gardes du jour—Deuxième District—[illegible]

Gardes de nuit—Deuxième District—[illegible]

Gardes du jour—Troisième District—[illegible]

Gardes de nuit—[illegible]

Surnuméraires—M Setzschneyder, F Marcias, Ferdinand Sheppard, Wm Austin, Wm Tennent et J D Cruscius.

Gardes du jour—Quatrième District—S J Bennett, F L Newland, Octave Fagot, James Morrison, James L Frith, A Dabadie, Geo Weeper, T Bourgeois, & P Phillips et T F Willis [nouveau].

Gardes de nuit—J C Laurent, Willis Butler, C E Jourdan, K Priwett, J Daburet, E F Girault, Henry Jones, [illegible], D A James, W J Smith, J Har[illegible], J H Reid, J J Gomez, J Dumas, [illegible], Clark [nouveau], Michel Kron [nouveau], [illegible] [nouveau].

Surnuméraires—F M Andrews, A Willis et S Allen.

RÉSULTATS.—On lit dans l'Echo de l'Est, journal de la Meuse: Tous les renseignements qui nous parviennent s'accordent pour signaler le prodigieux développement de la végétation depuis une quinzaine de jours. Les seigles arrivent à la floraison dans d'admirables conditions. On a rarement vu une plus belle apparence; aucune mauvaise herbe ne vient se mêler aux épis droits et serrés qui ondoient au souffle du vent. Les blés forts annoncent pour cette année un rendement extraordinaire. La récolte des prairies artificielles, commencée sur plusieurs points, est d'une abondance extrême, et les prairies naturelles sont superbes. La vigne promet une année exceptionnelle, et depuis plus de vingt ans on ne l'avait vue dans l'état où elle se présente à l'entrée de l'été de 1857.

Les élections en France.

On écrit de Paris sous la date du 9 juin:

"Les membres actifs du parti des républicains modérés se sont réunis en assez grand nombre chacun de ces derniers jours. Une des combinaisons à laquelle on s'était un moment arrêté choisissait des membres éminents de ce parti pour candidats dans tous les arrondissements du département de la Seine, au moins dans trois. On réservait la candidature de ces deux ou trois arrondissements pour des membres du parti parlementaire, et on espérait, ainsi, obtenir pour eux l'appui du Journal des Débats. Les personnes qui s'étaient le plus particulièrement occupées du succès de cette combinaison disaient qu'on avait le Journal des Débats mis d'accord avec elles, à la condition que celle que l'on inscrirait sur la liste des candidats l'un de ses rédacteurs, M. Edouard Laboulaye. A parler franchement, je doute très-fort que, même à cette condition, le Journal des Débats eût appuyé une liste de candidatures qui aurait contenu deux ou trois noms de ses amis politiques, et, à côté d'eux, ceux de MM. Cavaignac, Garnier-Pagès, Marie, Carnot et autres membres du gouvernement provisoire en 1848. On peut croire qu'il eût tout au plus consenti à publier cette liste, à titre de renseignement. Mais que les négociations sur ce point aient été plus ou moins avancées, [illegible] sur laquelle reposait la combinaison n'a pas pu être conservée. Les membres du parti parlementaire [illegible] refusé à laisser figurer leurs noms. On ne pouvait pas songer à M. Thiers, qui avait repoussé, de la façon la plus nette et la plus absolue, l'offre des électeurs de Rouen. [illegible] a fait des démarches auprès de M. le duc de Broglie, de M. Villemain, et de quelques-uns de leurs amis: ils ont tous refusé formellement.

La réunion des républicains s'est alors occupée de la formation d'une liste composée exclusivement de membres du parti. Mais, hier encore, elle n'était parvenue à arrêter définitivement la composition de cette liste, ni même à décider positivement si elle en présenterait une. Cette question impliquait, en outre, celle du conseil qu'elle aurait à donner à ses amis [illegible] à voter que si elle avait des candidats à leur recommander. Elle attendait hier le retour à Paris du général Cavaignac, qui est en Hollande depuis quelques jours. Cette prise de général devait, très-probablement, déterminer la conduite à tenir par le parti. S'il refusait, il deviendrait [illegible] de soutenir une liste d'où son nom aurait été [illegible] ne connais pas encore la décision du général. Mais j'ai pensé à [illegible] supposant même qu'il soit revenu à Paris tout exprès pour donner une réponse, qu'elle soit affirmative."

Nouvelles diverses.

Paris, 11 juin.

VOYAGE D'EXPLORATION AUX MERS POLAIRES.—Nous trouvons dans les journaux anglais la lettre suivante, adressée au président de l'association des armateurs, et par laquelle M. McClintock annonce la route qu'il se propose de suivre dans son voyage d'exploration pour aller à la recherche de sir John Franklin:

"Je me propose d'appareiller d'Aberdeen vers la fin de juin et de me diriger vers le détroit de Barrow, pour m'assurer que les approvisionnements, munitions et embarcations, laissés à Port-Léopold et dans l'île Beechey par les dernières expéditions en recherche sont en bon état, pour le cas où je me verrais forcé d'y avoir recours, d'examiner l'état des glaces dans le détroit Peel, et, si cela est praticable, dans quelque point inconnu.

"Si je ne réussis pas de ce côté, j'ai le projet de retourner à Port-Léopold et de m'avancer, en passant par l'entrée du Prince-Régent, jusqu'au détroit de Bellot, et d'y faire une nouvelle tentative pour le traverser; tout en faisant mes recherches de gagner la terre Victoria, où je passerai l'hiver, et au printemps suivant, avant la fonte des glaces, de faire une exploration complète au moyen de traîneaux tirés par des hommes et par des chiens.

"En cherchant à atteindre jusqu'à la terre Victoria, je me propose d'éviter, si cela est possible, le danger d'être enveloppé par les glaces, et si je ne réussis pas à arriver jusqu'à la terre Victoria, je retournerai passer l'hiver dans le détroit de Bellot, parce que nous savons par expérience que le retour du navire, de cet endroit, est presque certain. De la terre Victoria, le retour en Angleterre est également certain, mais en passant par le détroit de Behring.

"Les moyens d'atteindre le but que se propose lady Franklin (des recherches complètes) et qui sont mis à ma disposition, sont considérables. Le navire est un yacht-goëlette à trois mâts et à hélice, ayant un hunier de misaine et un perroquet. C'est un clipper de 132 pieds de long, mesurant 177 tonneaux, ayant douze pieds de tirant d'eau, muni d'une machine de la force de 30 chevaux. Son équipage se compose de 30 hommes, y compris un interprète esquimau. Presque tous sont d'anciens matelots ayant navigué avec moi dans mes précédents voyages dans les régions polaires. Ils sont nourris et vêtus comme pour les expéditions ordonnées par le gouvernement, et reçoivent double paie.

"Ayant ainsi à ma disposition tous les moyens nécessaires, j'accepte toute la responsabilité, et je n'épargnerai rien pour arriver à obtenir le résultat tant désiré par la plus grande et la meilleure des nations.

"Agréez, monsieur, etc.

"F. L. M'CLINTOCK."

[illegible]—La Cour [illegible] des travaux entrepris dans le port de Sébastopol pour relever à flot des navires qui y auraient été coulés.

"Pour rectifier les rapports erronés [illegible]

[illegible] officiers de la marine russe, et qu'ils continuent de travailler à l'extraction des épaves [illegible] le port."

Commerce français.

On lit dans le bulletin commercial de la Presse:

"La semaine a été calme pour le commerce. La vente du détail a eu encore une certaine activité, mais qui tend à diminuer à mesure qu'une partie de la population se retire à la campagne. On compte depuis quelque temps à Paris un grand nombre d'étrangers qui sont venus à la suite du grand-duc Constantin et du roi de Bavière; ils ont fait quelques achats importants dans les magasins d'articles artistiques et de luxe; les marchands de nouveautés, favorisés par la chaleur du mois de mai, ont écoulé beaucoup de marchandises. La vente de ce genre d'étoffes a été, dans certaines maisons, près du double du chiffre obtenu au mois de mai de l'année dernière. Quelques-unes de nos manufactures des départements se sont senties de cette activité de la vente de Paris, et ont reçu de bonnes demandes pour les marchands de la capitale. Les nouvelles de Lyon surtout sont assez favorables. Il semble que la faveur pour les tissus de soie augmente à mesure que la matière première devient plus rare et plus chère. Quelques ateliers de Lyon ne peuvent suffire à la demande des étoffes de haute nouveauté.

"Nous avons malheureusement d'assez mauvaises nouvelles au sujet de la récolte des cocons. La mauvaise qualité des graines menace d'avoir de tristes conséquences dans un grand nombre de magnaneries. Dans les contrées où le ver est parvenu à la 4e maladie, l'insecte grandit, se racornit et meurt. A Naples, en Lombardie et en Espagne, on ne compte guère que sur les 3/4 d'une récolte ordinaire. Aussi doit-on s'attendre encore cette année à des prix très élevés sur la soie. On sera obligé d'avoir recours de nouveau à la soie de Chine, quoique l'expérience ait prouvé que la qualité de la soie chinoise ne peut convenir à la fabrication de la plupart des tissus recherchés.

"Les inquiétudes que font naître les avis reçus des contrées séricoles font une fâcheuse exception aux espérances qu'inspirent toutes les autres récoltes. Il y a bien des années que le temps ne s'était pas montré aussi propice pour les biens de la terre, et l'on s'attend à une récolte très abondante pour les céréales de toute espèce et en vins. Il n'y a sur ce point qu'une seule opinion parmi les cultivateurs, non-seulement en France, mais sur tout le continent européen et en Angleterre. Il est probable que les blés et les farines, qui maintiennent encore leurs prix, ainsi qu'il arrive tous les ans à l'approche de la récolte, éprouveront une forte baisse aussitôt que les nouveaux grains commenceront à arriver sur les marchés."

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

La comtesse Maximi.

XIII—(Suite).

Lucile fortement préoccupée de son aventure de la matinée, éprouva un léger frisson, une terreur panique. Elle regarda son mari avec anxiété; un pressentiment qu'elle n'osait s'avouer à elle-même lui dit que le comte était bien étrangement informé de tous ces détails pour un homme de sa condition, que [illegible] sur le compte du prétendu chevalier d'Asti [illegible] secrets plus terribles que le secret politique dont elle croyait s'être emparée.

Mais le comte Maximi eut [illegible] tant de sérénité [illegible] regard profondément incisif de Lucile, que la jeune femme ne [illegible] raison. Dans ce moment, le signor Gabrielli entra chez la comtesse, après en avoir fait demander humblement la permission. Le bonhomme Gabrielli avait, ce jour-là, encore plus que de coutume, la jubilation peinte sur sa face de fouine et de renard.

—Madame, commença-t-il, un homme vient de se présenter à moi, et m'a dit: "La comtesse Maximi est, dans ce moment, en conversation avec Mme de Marel à laquelle vous êtes prié de porter sur-le-champ cette dépêche; on n'attend aucune réponse." Je m'acquitte de la commission.

L'intendant du comte [illegible] à haute voix la suscription de la dépêche, qui était adressée à Mme de Marel.

—C'est pour moi, dit Mme de Marel, et me voilà bien étonnée.... Vous permettez, chère amie?... Ah! ah! s'écria-t-elle après avoir ouvert la dépêche... [illegible] Naples est [illegible] de merveilleux.... Que vous arrive-t-il donc? demanda le comte.

—On me renvoie le billet de mille francs qui m'a été volé hier, et cette restitution est accompagnée d'une ligne qui me glace d'épouvante.... Ecoutez:

"Pour [illegible] et avec [illegible]

"Signé: VARDARELLI."

—Eh! Madame, s'écria le comte riant de son mieux, prenez-y garde, ne montrez pas ce galant billet à tout le monde; on vous accuserait d'avoir des intrigues avec des brigands.

—Je suis plus morte que vive! répondit Mme de Marel. Ma chère Lucile, que pensez-vous de tout ceci?

Lucile garda le silence; de sombres pensées, traversées par des éclairs lugubres, se heurtaient dans son esprit. Mme de Marel revêtait à ses yeux, depuis quelques instants, une forme odieuse; elle était l'amie, la [illegible], la confidente peut-être, et la complice du chevalier d'Asti, que les malfaiteurs de Naples appelaient Gaetano, que les bandits des Calabres appelaient Vardarelli, et qui [illegible] une caverne au lieu des réduits inconnus du palais Maximi. La comtesse portait ses regards égarés [illegible]

—Si vous me permettez d'avoir une opinion, Madame, dit Gabrielli, en s'adressant à Mme de Marel, je vous conseillerais de ne pas donner créance à la signature de ce billet, car le dernier des Vardarelli vient de se faire prendre et va se faire pendre d'ici à quelques jours.

—Bonne nouvelle! s'écria gaîment Maximi; d'où la tenez-vous, Monsieur le majordome?

—Des crieurs publics qui courent la ville en ce moment, Monseigneur, et voici ce qu'ils racontent:

Vardarelli, deuxième du nom, a été attaqué par les carabiniers royaux, il y a de cela quatre jours, aux environs de Viterbe; il a livré un rude combat aux troupes de Sa Majesté, mais a pris la fuite en laissant quelques morts sur le terrain; poursuivi à outrance l'audacieux brigand se félicitait d'avoir échappé aux carabiniers, lorsqu'il a été saisi à l'improviste, enchaîné et écroué dans la prison de Viterbe. L'autorité locale va le diriger sur Naples, où sera instruit son procès; on compte sur d'importantes révélations.

—Ah! Dieu me pardonne, Monsieur l'intendant, interrompit le comte, vous avez une mémoire étrange, dont je vous fais mes remercîments; car la capture de ce scélérat me tire d'inquiétude pour mon château de Villari, que menaçait la présence de Vardarelli et de ses acolytes.

—C'est bien pour cela que vous me voyez si gai, Monseigneur, mais je n'ai pas tout dit, écoutez encore: "Vardarelli II, racontent les crieurs, n'est pas le fils du fameux brigand de ce nom, dont la race est heureusement éteinte: c'est un Français imposteur appelé, communément, Monval, par ses compagnons et signalé par la police de France, sous le nom de Valmon."

—Ces histoires m'épouvantent.... je me sens défaillir! murmura Mme de Marel dont la voix éteinte et le front pâle inspirèrent à Lucile une pitié instinctive; elle ne connaissait pas le véritable nom de son amie, elle la croyait veuve et ne pouvait attribuer sa défaillance qu'à l'arrestation de ce Vardarelli qui compromettait Gaetano [illegible] la femme tombée si bas ne la défendit pas d'un élan généreux, et elle vint à son secours.

—En effet, dit-elle à Gabrielli, qu'avez-vous besoin, Monsieur, de nous raconter toutes ces horreurs? Nous ne sommes ni juges ni bourreaux, et vos bandits n'ont pas affaire à nous.

Prenant alors Mme de Marel par la main, elle l'entraîna hors de sa chambre.

—Il semble que vous m'ayez devinée, ma chère Lucile, lui dit Mme de Marel au moment de la quitter.... Vous m'êtes venue en aide et Dieu vous bénira.

—Pauvre femme! murmura la comtesse, en croyant entendre un cri de remords poussé par la conscience d'une grande pécheresse.

—Ah! oui, pauvre femme! Venez me voir dès demain.... Je dois une entière confiance à votre tendre amitié.... vous saurez tout.... adieu!

—Ma chère Lucile, dit le comte à sa femme du ton le plus naturel, il y a demain bal à l'ambassade de France, bal après-demain chez la marquise Médoni, bal dans trois jours chez le prince Canosa. Je comptais jouir de vos succès dans ces trois soirées, mais il faut que je m'absente et vous triompherez, loin de moi, de vos rivales en beauté.

—Je ne paraîtrai nulle part qu'à votre bras, mon ami.

—Non, je ne vous en donne pas moins l'autorisation de vous montrer à toutes ces fêtes. La marquise Médoni sera votre chaperon.

—Mais où allez-vous donc?

—A notre château de Villari.... Je veux voir quels dégâts M. Vardarelli m'y a causés.... Adieu, ma chère Lucile.

—Et vous partez?

—A l'instant même.

—Trois jours, se dit la comtesse. Oh! je peux savoir, je saurai bien des choses en trois jours! Mon Dieu! prenez pitié de tout ce que je souffre sans savoir ce que sont et d'où viennent mes souffrances!

La comtesse Maximi s'approcha distraite d'une table où étaient déposés quelques volumes dont elle faisait sa lecture habituelle, et sa main s'arrêta sur un livre de prières; elle l'ouvrit et [illegible] dans ce livre un billet [illegible] une main rapide et tremblante [illegible]

"Pauvre Lucile."

—Toujours lui! murmura la comtesse [illegible] à deviner?... oh! j'ai peur!

La pauvre femme tomba dans un accablement profond, roulant entre ses doigts [illegible] et sans savoir ce qu'elle faisait [illegible] second billet d'Octave [illegible]

XIV.

Le lendemain de ce jour [illegible]

GRAND CONSEIL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] 1er juillet 1857. [illegible] Par ordre [illegible] Chancelier.

AU PUBLIC. Il a paru dans l'Abeille du 26 juin 1857 un article [illegible] ATTAQUE EN DUEL [illegible] E. C. FARO.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857. CETTE Banque sera fermée samedi prochain, 4 juillet. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille. LEON GERE, Caissier.

AVIS. A PARTIR de cette date, les [illegible] FRANCIS FERNANDEZ, BLAZES & LEAUMONT, [illegible] RAUD & Co, [illegible] & Co, [illegible] & THOMAS. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857.

AVIS. La Société qui a existé en cette ville, entre les soussignés, sous la raison de "Henry Peychaud" [illegible] est arrivée à son terme, et est dissoute à dater de ce jour. La signature de la maison ne sera employée que pour sa liquidation. Nouvelle Orléans, le 30 juin 1857. HENRY PEYCHAUD, EDOUARD ROSSE.

Avis. M. ALPHONSE CHOPARD s'étant retiré de la maison Donnelly, Benziax & Co, les deux associés [illegible] de la liquidation à partir du 1er juillet 1857. M. Henry Murray continuera le même commerce [illegible] HENRY MURRAY, A. CHOPARD. Nlle-Orléans, 1er juillet 1857.

Avis de Société. A DATER de ce jour, j'ai associé M. E. Bordelois à mes affaires. La raison de la nouvelle maison est A. CARRIERE & Co. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857. A. CARRIERE.

A. Carrière. E. Bordelois. A. CARRIERE & Co. IMPORTATEURS, No. 25, rue de la Vieille Levée, ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Genièvre.

SOURCES D'ABITA. CONSTAMMENT en magasin une grande quantité d'eau des Sources d'Abita, en barils, demi barils et boîtes, à vendre par Moreau & Crookes, No 12, rue Gravier.

Avis au public. LE public est prévenu de ne pas négocier un billet [illegible] de $400, souscrit [illegible] à l'ordre de M. Lestorre [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE. LE bureau de la Compagnie des WATER WORKS est transféré de la rue Carondelet à la rue Dryades [illegible]

SOCIEDAD ESPAÑOLA De beneficencia Mutua. Los miembros de esta Sociedad se reunirán el Domingo 5 del corriente, [illegible] en el salón de Orleans, [illegible] G. DE VILLEGAS, Secretario. Nueva Orleans, 1o de Julio 1857.

AVIS. [illegible] AUGUSTIN THEOPHILE ALPHONSE [illegible] ROMAN [illegible]

BELLE PROPRIETE [illegible]

Nourrice. [illegible]

[illegible] JOSEPH H MARKS & Co. [illegible]

NOUVELLE DECOUVERTE. LA PLUS GRANDE Et la plus merveilleuse du Monde!! PASTILLES DE SALSEPAREILLE [illegible] M. HEREU, Pharmacien et Docteur [illegible]

Amers allemands de Hoofland. [illegible]

Les Remèdes Scandinaves DU Dr ROBACK. [illegible]

Amsterdam Aromatic bitter Cordial. [illegible]

EAU DE BLADON. [illegible]

Le Mélange du Dr Beach pour le choléra [illegible]

IMPORTATEUR ET MARCHAND [illegible]

ATTENTION. [illegible] A. CHAPUIS. CHAS. FAURIS, Jr.

Avis de Société. [illegible] Nouvelle-Orléans, 30 juin 1857.

Demande de nègre. [illegible]

HOTEL BELLOUARD A LA BAIE ST LOUIS. [illegible]

D. Rivière & Hickman, Nos 50 et 52, rue de la Commune. [illegible]

Vache trouvée. [illegible]

Succursale de la Banque d'Etat de la Louisiane. [illegible] J. PALFREY, Caissier.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE. [illegible] 30 juin 1857. [illegible]

Compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans. 23 juin 1857. LE Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende [illegible] N. O. J. TISDALE, trésorier.

[illegible] AVIS AUX CHAPELIERS. [illegible] LEON FERRER & Co.

Poudre FLEUR DE RIZ DE CHINE, [illegible]

A. Sarrazenough & Bourneuf, No 42, RUE DE CHARTRES, [illegible]

AUX DAMES. [illegible]

SOURCES [illegible] Paquebots à vapeur [illegible] HAVANE AU HAVRE, [illegible] CADIX, [illegible]

Entrepôt de tapis, No 16, rue de Chartres. [illegible]

Changement de magasin. [illegible] MOREAU & CROOKES [illegible]

P. NEWHALL. [illegible]

BANQUE D'AMERIQUE. [illegible]

Donnelly, Benziax & Co, [illegible] Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

AVIS. [illegible] Geo. C. LAWRASON.

GUIDES, EPERVIERS ET TREMAILLES [illegible] P. LEVERRIER [illegible]

GONDEAUX FRERES, 157 et 159, VIEILLE LEVEE, [illegible]

[illegible] JOSEPH LANDIS & Co. [illegible]

LES LANGUES! [illegible] L'ANGLAIS [illegible] L'ESPAGNOL [illegible]

TOMBOLA. [illegible] Nos 161 et 163 rue Royale. [illegible]

Changement de magasin. J. CARTER & Co. [illegible]

Théâtre d'Orléans. [illegible]

LIQUIDATION. A. GALEFFI, [illegible]

NOUVEAUTES, CONFECTIONS ET MODES. LIQUIDATION. [illegible]

ALFRED MUNROE & Co. [illegible]

THEODORE DANZIGER. [illegible]

CLAUDE CORTOIS, JARDINIER-FLEURISTE Et Entrepreneur de Jardins, RUE BOURBON, No 266, Entre St-Philippe et Dumaine. NOUVELLE-ORLEANS.

Demande. [illegible] GRATIAA, COMMAGERE & CO, 20, rue de la Douane.

[illegible] PABLO GELPI, 129, Vieille-Levée.

[illegible] PAUL JOSE FUS & Co. [illegible]

[illegible] E. J. HART & Co. [illegible]

LOTERIE DE [illegible] Gros Lot, $60,000! [illegible] LOTERIE DE L'ACADEMIE DE FORT GAINES, [illegible] DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie. [illegible] TRENTE [illegible] BILLETS. [illegible] S. SWAN & Co. [illegible]

Troisième état annuel Merchants Mutual Insurance COMPANY. [illegible] JOHN PEMBERTON, [illegible] JOHN W. ANDREWS. [illegible]

Papiers peints! Papiers peints! [illegible] E. CHASSMAN [illegible]

AUX AFFLIGES. [illegible]

Papiers peints, nouveautés. [illegible]

A louer. [illegible] E. J. HART & Co.

A VENDRE. [illegible]